FICHE D'INFORMATION

ÉTUDIANTS D'ÉCHANGE ENTRANTS

2024 - 2025





INFORMATIONS SUR L'UNIVERSITÉ

Notre pittoresque campus du centre-ville, situé au cœur de la capitale nationale, offre un mode de vie étudiant qui plaît aux hipsters urbains comme aux amoureux de la nature. La colline du Parlement, la Cour suprême, le marché By très animé et un vaste réseau de canaux historiques et de sentiers de randonnée sont à notre porte. Les étudiants ont un accès facile aux concerts, aux festivals, aux théâtres, aux bonnes tables et aux galeries d'art. Cette ville est en plein essor et offre de nombreuses possibilités de se connecter et de nouer des liens avec des entreprises basées sur le savoir.

Population étudiante : 45,000 +

Classement international : Classée 137e dans le classement mondial des

universités QS 2023.







PROCÉDUREDE DEMANDE

Mise en candidature: Les candidatures doivent être soumises par l'université d'attache. Les coordonnateurs et coordonnatrices recevront les instructions par courriel.

<u>Demande</u>: Les candidats et candidates recevront un lien par courriel pour compléter leur demande en ligne dans nos portails.

 Période d'évaluation pour les trimestres d'automne, d'hiver et l'année universitaire: de la mi-avril à la fin du mois de juin.

Visitez notre site Web pour en savoir plus sur les procédures de mise en candidature et de demande.



Important : Les demandes INCOMPLÈTES ne seront ni examinées ni considérées pour un échange à l'Université d'Ottawa. Dans ce cas, aucun suivi ne sera fait auprès de l'étudiant ou étudiante, ou du partenaire. Pour éviter les déceptions, assurez-vous de soumettre tous les documents requis.

DATES IMPORTANTES

ET ÉCHÉANCES

Automne, hiver et année universitaire

Mise en candidature

Demande

15 mars

31 mars

Dates d'arrivée recommandées

Automne Hiver

O Semaine du 26 août Semaine du 30 décembre

Une orientation virtuelle sera offerte peu avant les dates d'arrivée pour aider les étudiantes et étudiants à se préparer à uOttawa.

	Dates de cours	Période d'examens
Automne	Du 6 septembre au 6 décembre	Du 9 au 22 décembre
Hiver	Du 8 janvier au 9 avril	Du 14 au 27 avril

Pour les dates et échéances qui vous concernent, <u>consultez la page</u> <u>des dates importantes et échéances</u>.



INFORMATION SCOLAIRE

Exigences

- Moyenne minimale exigée pour être admissible à un échange: 70 % (B) ou l'équivalent au premier cycle; 70 % aux cycles supérieurs.
- Toutes les facultés et tous les départements de l'Université d'Ottawa accueillent les étudiants et étudiantes participant à un échange, à l'exception des Facultés de médecine et d'éducation (premier cycle) et de l'École de gestion Telfer.
- Les étudiants et étudiantes en échange doivent s'inscrire à une charge de cours normale par trimestre à temps plein:
 - Études de premier cycle:
 Quatre cours (12 crédits) au minimum et cinq cours (15 crédits) au maximum
 - Études supérieures: Trois cours (9 crédits) Les étudiants et étudiantes ne peuvent pas s'inscrire à la fois à des cours de premier cycle et des cycles supérieurs.

supérieurs.

Choix de cours

- <u>Consultez l'horaire de cours</u> pour connaître les cours offerts à l'Université d'Ottawa.
- Les cours obligatoires de certains programmes sont réservés aux étudiants et étudiantes de l'Université d'Ottawa. <u>Voir les cours fermés (onglet de l'étape 2)</u>.
- Votre lettre d'acceptation indiquera la faculté où vous avez la majorité de vos cours. Choisissez les cours qui correspondent à votre domaine d'étude.
- Les étudiants et étudiantes en échange peuvent s'inscrire aux cours d'anglais langue seconde (ESL) et de français langue seconde (FSL) sans frais supplémentaires. Il est possible de suivre à la fois des cours ESL et FSL. L'inscription aux cours en langue seconde dépend des résultats obtenus à un test de classement en ligne.
- Après avoir reçu votre lettre d'acceptation, soumettez votre formulaire de demande d'inscription aux cours à la faculté de l'Université d'Ottawa. Vous ne pouvez pas vous inscrire par vous-même, car la procédure est exécutée manuellement par le personnel de la faculté.

Exigences linguistiques

Les cours offerts à l'Université d'Ottawa se donnent en français ou en anglais. Si vous n'avez ni l'anglais ni le français pour langue maternelle, vous devez présenter vos résultats à un test de compétence linguistique dans la langue que vous avez choisie pour votre échange. Ces résultats ne doivent pas dater de plus de deux ans au moment de la demande.

Voir les exigences linguistiques pour les études de premier et de deuxième cycle en anglais et en français.





LOGEMENT À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Logement hors campus

La population étudiante à Ottawa habite surtout hors campus. L'établissement se trouvant au cœur de la ville, on trouve des quartiers où foisonnent les logements étudiants abordables, notamment la Côte-de-Sable et le Centre-ville.

Nous vous suggérons fortement de considérer l'option d'un logement hors campus. Pour en savoir plus, visitez le babillard du logement étudiant ou communiquez avec le personnel du logement hors campus (offcamp1@uOttawa.ca).

Logement sur le campus

L'Université d'Ottawa offre également du <u>logement en résidence sur le campus</u>.

Services des immeubles:

- Réception générale,
- boîtes aux lettres.
- Rez Café,
- bureau de l'Association des résidents,
- buanderie,
- rangement de vélos et rangement saisonnier.
- salons,
- salles de bain partagées non mixtes à tous les étages.

Veuillez prendre note que le <u>logement</u> en résidence n'est pas garanti pour les étudiants et étudiantes en échange, et que la procédure de demande, chronophage, a peu de chances d'aboutir. Par conséquent, nous vous recommandons de considérer d'abord le logement hors campus.





RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSITAIRE

(RAMU)

Le régime d'assurance maladie universitaire (RAMU) est obligatoire pour tous les étudiants d'échange entrants. Le coût du régime est de 252 \$ par trimestre de quatre mois, selon les coûts de 2022-2023. Il n'est pas possible pour les étudiants d'échange de se retirer du RAMU si l'échange a lieu en personne.

SERVICESEN IMMIGRATION

Nos conseillères et conseillères aux étudiantes et étudiants internationaux ont le titre de consultant réglementé en immigration canadienne (CRIC) ou de conseiller réglementé en immigration pour étudiants étrangers (CRIEE) et peuvent vous aider pour tout ce qui a trait à votre séjour au Canada, plus précisément, pour tout ce qui touche votre statut de résident temporaire au Canada. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter leur FAQ sur l'immigration.



APRÈSVOTRE ÉCHANGE

uOInternational vous fera parvenir, ainsi qu'à votre université d'attache, votre relevé de notes officiel par courriel.

- Trimestre d'automne: le relevé de notes est envoyé avant la <u>fin du mois de</u> février.
- Trimestre d'hiver et année scolaire: le relevé de notes est envoyé avant la <u>fin</u> <u>du mois de juin</u>.

Seul le relevé de notes officiel est fourni électroniquement. Vous devez vous-même faire une demande de relevé de notes papier et payer les frais applicables si vous en avez besoin.

Si votre université exige un certificat de séjour ou de fréquentation, envoyez le document à l'adresse entrant@uOttawa.ca avant la fin du trimestre. Si le document n'est pas dûment rempli, nous ne traiterons pas la demande. Prévoyez un délai de traitement de dix jours ouvrables.





COORDONNÉES

Adresse postale:

uOInternational Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce M386, Ottawa, Ontario K1N 6N5 CANADA

Tél.: 1613-562-5847

Vous pouvez joindre l'équipe de la mobilité par courriel à <u>sortant@uottawa.ca</u>.

Pour des renseignements sur les ententes de mobilité étudiante et ententes Erasmus+, veuillez nous contacter à mobcollab@uOttawa.ca.

SUIVEZ-NOUSSUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Venez nous voir pour découvrir la vie sur notre campus, caractérisé par son interculturalité.



FACEBOOK

@uOInternational



INSTAGRAM

@uottawa_intl